



futuroscope
congrès-événements

Procédure de gestion des déchets

Objectif

Cette procédure s'inscrit dans **la Charte Qualité et Développement Durable** (en cours d'agrément). Elle a pour objet de décrire la démarche de gestion des déchets produits par les activités du Palais des Congrès du Futuroscope.

Destinataire

- Collaborateur du site
- Prestataires : service de nettoyage, traiteurs

Référence

- Charte France Congrès

Pilote

- Christian PAILLER

Définition

OM : Ordures Ménagères
DIB : Déchets Industriels Banals
DEE : Déchets Equipements Electriques, électroniques et informatiques

Indicateurs

- Achat et mise en places de containers de tri
- Achat et mises en place de poubelles de tri
- Charte standistes
- Nombre de piles collectées
- Nombre d'ampoules et néons ramenés à notre fournisseur
- Nombre de cartouches d'encre récupérées par notre fournisseur

Cette procédure a été mise en œuvre le 13 mars 2013, approuvée et signée par Madame Danielle CASTAN – Directeur Général du Palais des Congrès.

Le tri des déchets est réalisé selon les consignes suivantes :

DECHETS MENAGERS



Poubelles à ordures ménagères

Déchets alimentaires – Barquettes polyester , aluminium **OU EN CAS DE DOUTE**

DECHETS INDUSTRIELS BANALS



Bouteilles plastiques
Canettes – Briques
Gobelets- Suremballage

Papiers

Ces poubelles sont à la disposition du public situées dans des lieux stratégiques du Palais des Congrès



Bac jaune pour sacs plastiques
jaunes
(Bouteilles plastiques, canettes ...
etc.)



Bac bleu pour Cartons uniquement

Ces poubelles sont à la disposition des traiters ainsi que de la société de nettoyage

Tri des déchets Selon les consignes suivantes



Poubelle mise à la disposition des traiteurs et des organisateurs
La collecte s'effectue en fonction du remplissage par la société de collecte DIKEOS

DECHETS DANGEREUX

Piles et accumulateurs



Piles collectées par la société
de collecte Corépil

Néons - Ampoules



Ampoules et néons emportés chez
notre fournisseurs lors du
renouvellement de notre stock (éco -
participation)

Tri des déchets Selon les consignes suivantes

Cartouches d'encre



Récupérées par notre
fournisseur (environ 30 par an

Chaque contenant de déchets est identifié avec une
étiquette présentant les déchets à collecter

Archivage est conservation des preuves

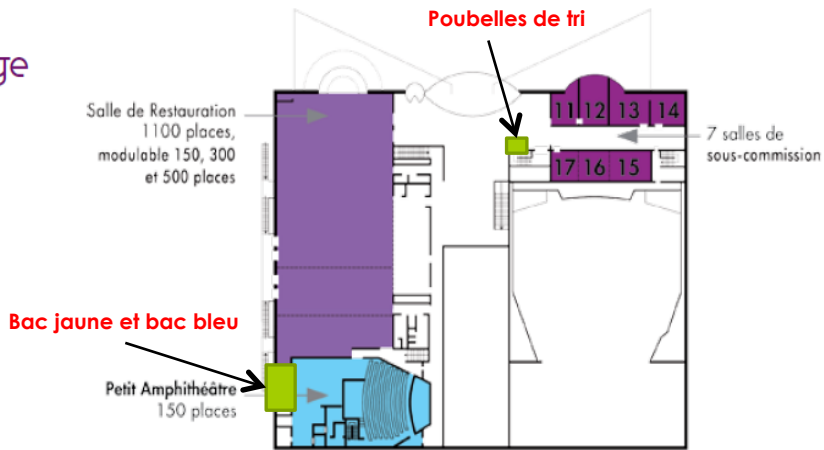
Preuve	Responsable	Archivage	Durée
Procédure de Gestion des preuves	Responsable Qualité	Classeur onglet « Procédures »	5 ans
Charte standiste	Responsable Qualité	Classeur onglet Charte standite	5 ans
Tableau de suivi du tri	Responsable Qualité	Classeur onglet Suivi de tri	5 ans
Procédure	Responsable Qualité	Classeur onglet « Procédures »	5 ans

Les indicateurs de suivi :

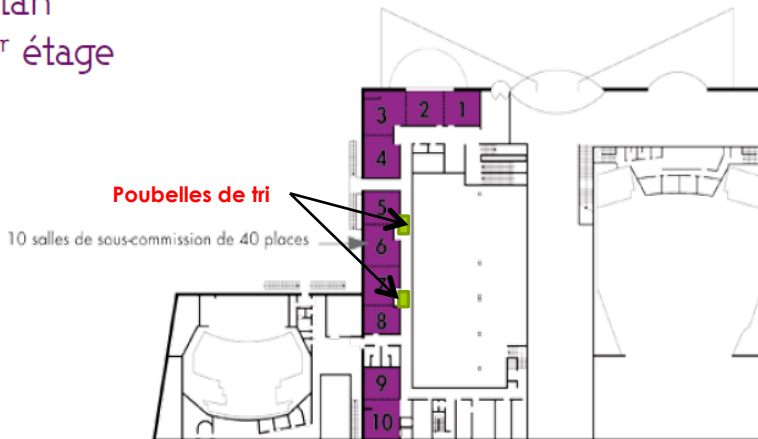
- Charte standiste
- Tableau de suivi du tri
- Procédures et Procédure de déchets

sont à disposition dans un classeur dans les bureaux
administratif

Plan 2^e étage



Plan 1^{er} étage



Plan Rez-de-chaussée

